

Numéro de délibération : 2022 DASES 9	
"subventions (322 500 €) aux associations Autremonde, Cœur du Cinq, Compagnons de la nuit, Fédération de Paris du Secours Populaire Français, Saint Vincent de Paul Accueil 15, Depaul Franceet Aux captifs La Libération pour le fonctionnement de 7 accueils de jour parisiens à destination de personnes en situation de grande exclusion –Conventions-avenant	Fonctionnement
	Montant du financement : 21 500 €, reconduction
Bénéficiaire : Association Saint Vincent de Paul Accueil 15	
Siège : 20 allée des frères Voisin 75015	

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME :

■ **Situation juridique :**

Statut juridique du bénéficiaire : association loi 1901

Date de déclaration à la Préfecture : 6 février 1992

Récépissé de déclaration de modification : 29 octobre 2014, changement du siège social

Composition du bureau/CA : 23/09/2021

Bruno de Buzonnière : président

Claudie Herrera : vice-présidente

Pierre Gillet : secrétaire

Régis Le Marchand : trésorier

■ **Objet statutaire :**

L'association Saint Vincent de Paul Accueil 15 a pour but « *d'apporter par des réalisations concrètes, et notamment par la création d'un accueil de jour, une aide morale et matérielle aux personnes démunies du 15^{ème} arrondissement de Paris dont le problème ne peut être entièrement résolu par les organismes de protection sociale* ».

1* **Activités principales de l'organisme :**

L'association accueille et accompagne des hommes de 25 à 60 ans, en situation de grande précarité, au sein de son accueil de jour situé 20, allée des Frères Voisin (15^{ème}).

■ **Situation financière de l'organisme de l'année 2020:**

Bilan : 93 369.43 € dont 91.10 % de trésorerie.

Compte de résultat : Les produits s'élèvent à 44564 € dont 48.25 % de subventions. Les charges s'élèvent à 40 404 €. Les comptes annuels présentent un excédent de 4 159 €.

■ **PRÉSENTATION DU PROJET VISÉ PAR LA DEMANDE DE FINANCEMENT**

Public :

Les personnes accueillies sont des hommes de 25 à 60 ans, sans domicile fixe ou en situation de grande précarité, allocataires du RSA ou non.

Descriptif du projet :

Les personnes qui se présentent à l'Accueil 15 ont principalement connaissance de la structure grâce au « bouche à oreille » et via le guide solidarité de la Ville de Paris.

Les accueillis ont accès à des prestations d'hygiène (douches, machines à laver et sèche linge), à un espace internet, au téléphone et à la presse pour la consultation des offres de stage, de formation ou d'emploi. L'association propose également un petit déjeuner et un déjeuner, préparé avec les accueillis. Elle dispose enfin de 20 à 30 casiers de consigne.

L'accueil ne propose pas de domiciliation, laquelle est réalisée par la Société de Saint Vincent de Paul Conseil de Paris, agréée sur le site de la rue de Saint Pétersbourg (8^{ème}). Les personnes sont également orientées vers des services spécialisés ou d'autres associations en cas de besoins spécifiques.

■ **Projet pour 2022 : demander un peu plus de détails sur l'activité 2020 et 2021, et projet 2022**

1- **Objectifs :**

L'association Saint-Vincent de Paul Accueil 15 souhaite poursuivre l'accompagnement des personnes en situation de grande précarité, autour des objectifs suivants pour 2020 :

- ✓ Augmenter la fréquentation de l'accueil
- ✓ Développer l'offre d'activités l'après-midi et certains dimanches et des sorties exceptionnelles
- ✓ Mise en place d'une permanence de travailleur social au sein de la structure deux journées par semaine à partir du mois de septembre
- ✓ Continuer le renforcement de l'équipe de bénévoles
- ✓ Continuer la formation des bénévoles à l'accueil, l'écoute et la gestion des conflits
- ✓ Continuer les séances d'analyse des pratiques
- ✓ Participer à l'association des associations du 15^{ème}
- ✓ Poursuivre le partenariat avec ARES pour une réinsertion progressive dans le monde du travail

2- **Modalités et moyens de mise en œuvre (moyens humains [ETP + bénévoles], locaux, etc.) :**

L'accueil de jour est situé 20, allée des Frères Voisin (15^{ème}) dans des locaux de 120 m². Il est ouvert de 10h à 16h les lundis, mardis, jeudis et samedis et a une capacité d'accueil de 15 à 20 personnes. A venir ouverture certains dimanches

Les personnes qui se présentent sont accueillies par une équipe de 2 bénévoles. L'association n'embauche aucun salarié. Le nombre de bénévoles est actuellement de 15.

3- **3-Nombre de bénéficiaires :**

Le nombre de bénéficiaires peut être anticipé au regard des données d'activité des années précédentes :

en octobre 2020 l'association avait compté 1179 passage dans le contexte de la crise sanitaire

Année	Nombre de passages
2020	1 309
2019	2520
2018	1 491
2017	2 347

La baisse de 2016 et 2017 s'explique par la fermeture pour travaux entre mai et juin 2016 et mai et juin 2017.

En 2018, la baisse du nombre de bénévoles n'a pas permis l'ouverture tous les jours prévus, depuis début 2019, le nombre de passages est de nouveau à la hausse, car l'équipe de bénévoles est en augmentation régulière.

En 2020, la crise sanitaire a impacté le nombre de personnes accueillies mais l'accueil est resté ouvert 3 jours par semaine

2* **Budget prévisionnel 2022 du projet transmis par l'organisme :**

-Montant sollicité auprès de la Ville : 21 500 € (soit un taux de participation au projet de 61.6 % des dépenses totales du projet).

DEPENSES de fonctionnement	Montants	RECETTES	Montants
Achats matières et fournitures	7150 €	Ville de Paris (DASES)	21 500 €
Services Extérieurs (loyers, etc.)	14200 €	Mairie du 15 ^{ème}	1 000 €
		Autres produits de gestion courante, (cotisations, dons, etc.)	12400 €
Charges de gestion courantes	13 400 €		
Dotations aux amortissements	€		
Charges financières	150 €		
TOTAL	34 900 €	TOTAL	34 900 €

Proposition de financement pour 2022 : attribution de 21 500 €, soit un taux de participation de la collectivité parisienne de 61.60% par rapport au budget prévisionnel (hors contribution volontaire).

Antériorité du financement :

L'association était conventionnée par la Ville de Paris depuis le 25 avril 1994 pour le fonctionnement de son accueil de jour qui s'adresse notamment à un public composé d'allocataires parisiens du Revenu de Solidarité Active (RSA) et de personnes sans domiciles.

Une subvention annuelle de 17 500 € a été allouée à l'association en 2013, 2014, 2015. Cette subvention a été portée à 21 500 € depuis 2016.

Les comptes annuels présentent un excédent de 4 159 €.